



Conditions Générales de Vente Formations MDKLÉ

1- MODALITES D'INSCRIPTION

L'inscription à une formation implique l'acceptation sans réserve des présentes conditions générales.

Les options prises par téléphone ou sur le site internet doivent être confirmées par courrier ou par fax et validées par le service formation.

Toute inscription d'un participant ne sera validée qu'après réception par FORMATIONS MDKLÉ :

- d'un dossier d'inscription, dûment complété et signé et/ou d'une lettre valant commande pour les organismes concernés ;
- du règlement du prix de la formation par chèque ou virement.

La société se réserve le droit de réviser les présentes conditions générales à tout moment, les nouvelles conditions s'appliquant à toute nouvelle commande, quelle que soit l'antériorité des relations entre FORMATIONS MDKLÉ et le Client.

2- PRIX ET MODE DE PAIEMENT

Le prix de la formation par participant est stipulé hors taxe. Il est donc à majorer du taux de TVA en vigueur : 20 %.

Ce prix comprend la formation, ainsi que la documentation pédagogique remise sur place à chaque participant.

Tout stage commencé est dû et sera facturé intégralement. Les modalités de paiement sont les suivantes :

- Règlement : Les frais de formation sont payables par chèque à l'ordre de FORMATIONS MDKLÉ ou par virement 50% lors de l'inscription, le solde soit 50% le premier jour de formation.

- Prise en charge par un organisme gestionnaire des fonds de la formation professionnelle (OPCA) : FORMATIONS MDKLÉ n'accepte pas la subrogation et fournit, sur simple demande, tous les documents nécessaires pour que l'entreprise puisse se faire rembourser par l'OPCA.

3- DOCUMENTS CONTRACTUELS

Dès réception de la demande ou du dossier d'inscription, FORMATIONS MDKLÉ rédige un devis valant convention simplifiée de formation ou une convention de formation professionnelle continue, qui est signé(e) par les parties.

Avant l'ouverture du stage, une convocation de formation est adressée au stagiaire ou au service responsable de formation dont il relève. La convocation précise la date, le lieu exact et l'horaire de la formation.

A l'issue du stage, une attestation de formation est remise au participant. Une attestation de présence est envoyée à l'entreprise. Si le stagiaire a satisfait aux épreuves de fin de formation, le certificat ou l'attestation lui sera alors remis.

4- ANNULATION OU REPORT

- Du fait du participant

Les demandes d'annulation doivent parvenir par lettre recommandée AR au service Formation Continue au plus tard 30 jours calendaires avant le début du stage. Elles donnent lieu à un remboursement intégral.

Passé ce délai, FORMATIONS MDKLÉ facturera un dédit à titre d'indemnité égal à 50% du coût total de la formation dans un délai compris entre 29 jours calendaires et le début de la formation.

Toute absence constatée en début de stage ou tout abandon en cours de stage est assimilée à une annulation et entraîne le paiement intégral du stage.

Sauf en cas de force majeure où un remboursement partiel interviendra sur la base des 50% de solde. Le stagiaire a également la possibilité de reporter ses droits à la formation sur la session suivante.

- Du fait de FORMATIONS MDKLÉ

Dans le cas où le nombre de participants à un stage serait jugé pédagogiquement insuffisant, FORMATIONS MDKLÉ se réserve le droit d'annuler ce stage au plus tard dix jours avant la date prévue. Les frais d'inscription préalablement réglés seront alors intégralement remboursés sans que le client puisse prétendre à aucune indemnité à quelque titre que ce soit. FORMATIONS MDKLÉ se réserve de reporter la formation, de modifier le lieu de son déroulement ou de remplacer un formateur, si des circonstances indépendantes de sa volonté l'y obligent.

5- LIEUX DE FORMATION

Les lieux de formation précisés dans nos brochures publicitaires ne sont pas contractuels. En fonction de la gestion de ses salles, FORMATIONS MDKLÉ pourra convoquer les participants à une autre adresse dans le même secteur géographique.

Pour les formations en intra-entreprise, FORMATIONS MDKLÉ peut convenir avec l'entreprise cliente, d'organiser la formation dans ses locaux.

6- INFORMATIQUE ET LIBERTÉ

Les informations qui vous sont demandées sont nécessaires au traitement de votre inscription et sont destinées aux services FORMATIONS MDKLÉ Conformément à la loi n°78-17 du 6 janvier 1978, dite Loi informatique et Libertés, modifiée par la loi n° 2004-801 du 6 août 2004, le client dispose d'un droit d'accès, de rectification et d'opposition aux données personnelles le concernant.

Ce droit est exercable sur demande écrite par mail ou courrier adressé à FORMATIONS MDKLÉ.

7- LITIGES

Si une contestation ou un différend n'a pu être réglé à l'amiable, le Tribunal de Soissons sera seul compétent pour régler le litige, quel que soit le siège ou la résidence du Client.